

1. Vote d'un crédit pour acquisition d'un terrain vis-à-vis de l'entrée du cimetière, à l'effet d'y établir une place de dégagement.

2. Adoption d'une nouvelle modification au projet d'agrandissement de la Place.

3. Avis conforme à une délibération de la Commission des hospices sur le prix des terrains à acquérir.

4. Le projet de modification au boulevard de ceinture est adopté.

5. Crédit voté pour l'extension de l'éclairage public.

6. Le Conseil vote une cotisation de 500 fr. pour les frais de nivellement de la France.

7. Adoption d'un projet de pavage dans la rue du Nouveau-Monde.

8. Le Conseil approuve un état de recettes irrecouvrables du service des Eaux.

9. 10. Le nommé MM. Dewarlez, Pierre Parent et Motte-Bossut membres de la commission administrative de ce service.

11. Vote d'un crédit supplémentaire pour le canal.

12. Adoption d'un projet de nivellement aux abords de la rue de Saint-Vincent-de-Paul.

13. Crédit applicable à l'arrosage des rues.

14. Construction d'une marquise à l'asile de Blancheville.

15. Vote d'une subvention de 10,000 fr. pour le placement des produits de la ville Roubaix à l'Exposition de 1867.

16. Achat de nouveaux appareils pour la Condition publique et nomination d'une commission pour la recherche d'un autre emplacement convenable audit établissement.

— Sont nommés membres de cette commission : MM. Dewarlez, A. Prouvest, Delbecq-Defontaine, Ch. Bourbier et Pierre Parent.

Pour toute la chronique locale, J. Reboux.

CORRESPONDANCE

Nous publions sous notre responsabilité légale le résumé suivant extrait de nos correspondances :

Paris, 11 octobre.

Il se confirme que M. de Bismark ne quittera qu'à la fin d'octobre, avec sa famille, les eaux des Pyrénées. A l'ambassade prussienne, on dit que l'honorable ministre fait partie de la première série des invités aux fêtes de Compiègne.

D'après les intentions de l'Impératrice, l'administration vient de faire évacuer la prison de la Roquette. Les enfants qui y étaient détenus ont été répartis entre un certain nombre de colonies agricoles.

Le recrutement pour la nouvelle armée pontificale est pratiqué en ce moment avec une grande activité sur plusieurs points de l'Europe, notamment en Belgique et en Suisse.

Le bruit de la mort de M. de Mérode, ministre des affaires du Saint-Siège, a circulé hier et ce matin à la Bourse; cette rumeur n'a aucune espèce de fondement.

Un service funèbre pour la mémoire du général Lamoricière a eu lieu aujourd'hui à St-Thomas-d'Aquin. Mgr Chigi, nonce apostolique, officiait.

Le service mortuaire, organisé à Nantes dans le même objet, est fixé au 17 octobre. Mgr l'évêque d'Orléans prononcera l'oraison funèbre.

C'est le Père Hyacinthe qui prêchera l'Avant à Notre-Dame.

M. le marquis de Chasseloup-Laubat est de retour à Paris.

M. Picard, l'ancien sous-préfet, frère du député de la Seine, vient d'adresser au ministère de l'intérieur une demande d'autorisation pour un journal quotidien qui paraîtrait à Paris, sous le titre d'*Indépendance française*.

M. Jules Favre est en ce moment aux eaux de Spa avec sa famille.

Le projet de Code rural, ou du moins plusieurs des principaux chapitres, viendront en délibération dans le cours de la session de 1866.

Il est question de supprimer le divorce en Suisse.

Une véritable armée d'ouvriers est occupée aux terrassements du Champ-de-Mars, où doit s'élever le palais de l'Exposition universelle. Cet édifice devra être prêt au 1^{er} janvier 1867.

La nouvelle pièce de M. Sardou, la *Famille Bernisson*, sera représentée du 20 au 25 octobre au Vaudeville.

Les étudiants commencent à rentrer au quartier latin.

La température continue de se modifier à Paris. Les fréquentes ondées rafraichissent l'atmosphère, et le vent d'Est alterne avec le vent du Midi. L'état sanitaire reste satisfaisant; le très petit nombre d'affections cholériques aboutissent à une facile convalescence.

Dimanche prochain aura lieu à Chantilly la dernière journée, dite des Courses plates. Un steeple-chase, organisé à Vincennes pour le 22 du mois courant, terminera la saison hippique.

On écrit de Biarritz :

M. de Bismark a eu deux audiences de l'Empereur. On ignore naturellement ce qui s'y est dit; mais il ne semble pas que

l'honorable ministre soit en très grande faveur. On a beaucoup remarqué qu'il n'a pas été invité au petit cercle d'élus qui se forme chaque soir à la villa Eugénie.

Le roi et la reine de Portugal n'ont passé que quelques heures à Biarritz; les augustes voyageurs ont quitté mardi cette résidence pour se rendre à Paris.

Le Prince impérial a voulu faire une gracieuseté à son professeur de natation, dont il est très satisfait; l'autre jour, sur la plage, il lui a remis publiquement une médaille et un diplôme signé de sa main.

Pour toute la correspondance : J. REBOUX.

COURS DE LA BOURSE.

Cours de clôture le 11 le 12 au bas.
3 % ancien 67,77 1/2 67,90 1/2 1/2
4 1/2 au com. 96 96,50 0,50

FAITS DIVERS.

Le célèbre romancier anglais, M. Charles Dickens, qui habite Paris depuis quelque temps, a été frappé dernièrement d'un coup de soleil qui avait amené une insensibilité de plusieurs heures. Nous sommes heureux d'apprendre qu'aujourd'hui M. Dickens est complètement rétabli et fait journellement ses 10 à 12 milles avant dîner, une promenade de 15 à 18 kilomètres. C'est à cette habitude que le *Court Journal* de Londres attribue le secret de la fraîcheur de corps et d'esprit du grand et populaire écrivain.

Les journaux belges s'occupent beaucoup d'un projet d'assainissement et d'embellissement de la ville de Bruxelles, qu'exécuterait une compagnie anglaise, moyennant une somme de 8 millions payables par la ville en trois ans, et une autre somme de 39,600,000 fr., divisée en 70 annuités.

La commission anglaise envoyée à Brindes pour faire un rapport sur le transport de la malle de l'Inde par les lignes d'Italie (à l'exclusion de celle de Marseille) a terminé son rapport, dont les conclusions ne sont pas favorables au port de Brindes; elle propose donc qu'on maintienne la voie de la France. Le port de Brindes est en partie comblé, et il ne pourrait recevoir des bateaux à vapeur qui ont un fort tirant d'eau. Il faudrait 20 millions et plusieurs années, quoi qu'en dise M. Jacini, pour le mettre en état. Le ministre italien à Londres combat ces conclusions avec une extrême vivacité et prétend qu'au moyen de bâtiments plus légers on arriverait aux mêmes résultats.

On lit dans le *Journal de Commerce*, de Lisbonne, du 4^{er} octobre : « Ces jours derniers, le célèbre ténor Mengini a eu l'honneur de venir au palais d'Aljuda, sur l'invitation du roi D. Luiz, afin de chanter ensemble un morceau de musique. L'infant D. Sebastien a également chanté un morceau avec l'illustre ténor.

Le Roi a chanté avec M. Mengini le duo de *Moisé*, et l'infant D. Sebastien le duo du *Bravo*. Le Roi possède une excellente voix de baryton. L'infant D. Sebastien a un très beau timbre de ténor; il a été jusqu'à *do dièze*. Le Roi a ensuite chanté l'air du *Bal Masqué* et l'infant celui du *Troador*. Enfin, le Roi et l'infant ont chanté le duo difficile d'*Othello*.

La famille royale portugaise a toujours cultivé avec passion la musique et la peinture. Le roi D. Luiz se plaît à inviter fréquemment à des concerts des artistes distingués, et il étudie avec amour la peinture. L'infant D. Sebastien est un amateur de peinture distingué, et il est aussi très connaisseur en musique. On sait que le roi Pedro IV était excellent musicien et même compositeur. Il existe des tableaux dus aux pinceaux de quelques enfants, et il n'y a pas longtemps, nous avons vu une belle peinture due à l'impe-ratrice reine-Charlotte-Joanna, représentant un usurier. Ce tableau révèle un grand talent.

Il résulte des renseignements donnés par les journaux de Londres que la liste des souscripteurs à l'emprunt confédéré, dont la publication a produit une impression si vive, n'était qu'une audacieuse invention. M. Gladstone, chancelier de l'Échiquier, a protesté contre l'insertion de son nom sur cette liste, et d'autres personnages ont également déclaré qu'ils n'avaient jamais souscrit à l'emprunt du Sud.

Nous lisons dans le *Daily-News* : « Un ingénieur écossais vient de trouver un moyen d'utiliser les facultés jusqu'ici inemployées de la souris domestique. Il a inventé une machine à filer le coton qu'une couple de ces animaux convenablement placés suffit à manœuvrer. Cette machine est faite sur le plan du *stream-mill*. Un sou d'avoine représente la nourriture d'une souris pour cinq semaines, et pendant ce temps, la modeste ouvrière fera l'ouvrage pour lequel une femme reçoit maintenant 9 deniers. En d'autres termes, elle gagnera 7 schillings 6 deniers par année, ce qui, déduction faite de 6 deniers pour nourriture et de 1 schilling pour l'entretien de la machine, laissera un profit net de 6 schillings à celui qui l'emploiera. L'inventeur a, dit-on, fabriqué 10,000 de ces moulins à souris, dont il espère tirer une abondante moulure d'argent.

Il résulte d'un rapport dressé par M. Pecodnet, maire de Limoges, sur le terrible incendie qui a éclaté l'année dernière à Limoges, que le montant des souscriptions s'élevait au 1^{er} septembre 1865 à 710,449 fr. 68 c. M. Pecodnet, dit qu'il reste en caisse 191,914 fr. 63 c dont l'usage sera ultérieurement déterminé en faveur des incendiés incomplètement dédommagés.

On lit dans le *Journal de Toulouse* : On s'entretenait, hier, d'un douloureux événement survenu à un honorable famille, près de l'école vétérinaire à côté de l'église Saint-Silve.

Un enfant d'une dizaine d'années, s'étant enfoncé, on s'amusant, dans une malle qu'il n'a pu rouvrir y a été trouvé asphyxié.

C'est un petit chien, dont les soviets n'avaient pas été compris, qui a mis sur la trace de ce malheur.

Le *Messager du Midi* annonce qu'une trombe s'est abattue sur la ville de Clermont l'Hérault et les environs, où elle a renouvelé les désastres de 1860. Les pertes, dit-on, sont immenses : ponts et maisons emportés, chemins coupés, fermes inondées, chemin de fer intercepté. Personne n'a péri. On dit que les communes de Canet et de Nébian ont beaucoup souffert. A la première nouvelle de ces malheurs, M. Piétri, préfet de l'Hérault, est parti pour Clermont.

Les mines d'Ahun ont été, samedi dernier, entre six et sept heures du soir, dit le *Conciliateur de Guéret*, le théâtre d'un événement terrible. Onze ouvriers de la brigade de nuit ont été surpris par une voie d'eau qui se serait déclarée précipitamment dans la galerie où ils travaillaient, et sept ont été malheureusement noyés dans les puits Saint-Antoine. On n'est parvenu que mardi à retirer les sept cadavres des victimes. Quatre ouvriers ont pu être sauvés. M. le préfet, les magistrats d'Aubusson et M. le commandant de gendarmerie sont rendus sur les lieux. Une instruction est commencée.

VARIÉTÉ.

Une chasse aux Indiens en Amérique.

Les premiers Européens qui allèrent former des établissements dans l'Amérique du Nord, y trouvèrent des populations indigènes assez clair-semées, mais occupant néanmoins des territoires considérables, et dont elles étaient les légitimes propriétaires au même titre que la propriété s'établit et se transmet parmi les peuples les plus civilisés du vieux continent. C'est ainsi, du moins, que le comprirent Penn et ses compagnons lorsqu'ils achetèrent des Indiens, à beaux deniers comptants, l'emplacement sur lequel s'éleva en ce moment l'opulente cité de Philadelphie.

Mais à mesure que la population européenne augmenta sur le continent américain, à mesure que le respect des droits des indigènes diminua. On les avait d'abord considérés comme des voisins gênants qu'on écartait à prix d'argent et à l'aide de quelques cadeaux en poudre de guerre et en alcool; petit à petit, de voisins ils passèrent à l'état d'ennemis à l'égard desquels le droit du plus fort et surtout du plus adroit était invoqué avec un constant succès. Mais aujourd'hui ce ne sont plus des voisins, ce ne sont plus même des ennemis que les Yankees voient dans les Indiens, ce sont des bêtes fauves qu'ils chassent, soit en leur tendant des pièges et des embuscades, soit en les attaquant de vive force.

Le fait suivant, d'une date toute récente, que nous empruntons à une correspondance du *Times*, donnera une idée de l'état des relations entre les Américains du Nord et les Indiens Peaux-Rouges. Ceci se passe en 1865 dans le district du Colorado, qui s'étend entre les territoires fédéraux du Nebraska et du Kansas.

Les habitants (*settlers*) du Colorado, avaient — comme toujours — à se plaindre du voisinage des tribus indiennes, dont les incursions étaient devenues particulièrement gênantes depuis que la guerre civile avait obligé le gouvernement fédéral à retirer toutes ses troupes des territoires frontières, pour les concentrer sur le théâtre des hostilités en Virginie. En fait, en 1864, il n'y avait plus de troupes fédérales dans le territoire du Colorado. Le colonel Chivington, qui représentait à lui tout seul l'autorité militaire dans ce district, se mit à la tête des volontaires pour aller attaquer les Indiens.

Jusque-là tout allait bien, et les *settlers* américains étaient dans le droit de *self defence*. Mais voici quel fut le début de la campagne. Une tribu indienne, les *Cheyennes*, inquiétée surtout par les Américains le colonel Chivington fit donc annoncer à cette tribu que, si elle voulait déposer les armes et se rendre tout entière dans un poste militaire qu'on lui indiquait, il ne lui serait fait aucun mal. Confiants dans la parole du colonel Chivington, les *Cheyennes* se rendirent en masse au fort Lyon, qui était sous le commandement du major fédéral Anthony. Les Indiens, une fois désarmés et renfermés, un corps de volontaires, ayant à sa tête le colonel Chivington et le major Anthony, les entoura et les passa tous au fil de l'épée, sans grâce ni merci, hommes, femmes et enfants.

Cet acte de barbarie et de mauvaise foi a été l'objet d'une enquête devant un comité du Congrès; et les réponses faites par quelques-uns des *settlers* interrogés nous semblent plus odieuses encore — si c'est possible — que leur conduite même. Un de ces *settlers*, interrogé, répondit sans rougir et comme la chose la plus naturelle du monde : « Nous avions besoin de tuer quelques Indiens; qu'ils fussent nos amis ou non, nous n'avions pas le temps de nous arrêter à nous en enquêter. » Le major Anthony, l'un des chefs militaires du massacre, résumant froidement l'opinion de ses gens et la sienne, s'est exprimé ainsi : « C'est l'impression générale de la population de ce pays (le Colorado) est que la seule manière de combattre les Indiens est de combattre comme eux, de tuer les urs femmes, leurs enfants et eux-mêmes. »

Ne dirait-on pas qu'il s'agit ici d'une battue aux loups ou à tout autre carnassier, qu'il faut détruire à tout prix et dont il importe de faire disparaître surtout les petits? On étonnerait probablement très fort le major Anthony et le colonel Chivington si on leur affirmait que ces Indiens, qu'ils massacrent de sang-froid après les avoir attirés dans une embûche, sont des hommes comme eux, peut-être même des chrétiens, ou du moins sont aptes à le devenir.

On ne nous dit pas si le Congrès a décerné un blâme public contre les auteurs de ces atrocités, et si le colonel Chivington et le major Anthony ont été appelés à rendre compte devant un conseil de guerre de la conduite si peu militaire qu'ils ont tenue en cette circonstance.

E. MOUTTET.

15 OCTOBRE TIRAGE

LOTÉRIE MUNICIPALE VILLE DE CHATEAUX-ROUX.

A gagner 502,000 fr. comme suit :
Loterie de Chateauroux, 235 lots. — Gros lot, 100,000 fr. pour 25 c. — Très important 1^{er} tirage, suivi des tirages :
Loterie des Enfants Pauvres, 503 lots déposés à la Banque de France. Gros lot, 150,000 fr.

Loterie Municipale Ville des Andelys.
104 lots. Gros lot, 100,000 fr. pour 25 c.
Ensemble, 932 lots, 502,000 fr.
Gros lot 100,000 fr. Chateauroux 100,000
Gros lot 100,000 fr. Enfants Pauvres 150,000
Gros lot 100,000 fr. Andelys 100,000
Trois lots de 10,000 fr. 30,000
Vingt-six lots (5,000 — 2,000, etc.) 32,000

Neufs cents lots de 100 fr. 90,000
A gagner 932 lots s'élevant à fr. 502,000

Pour toutes chances, billets 25 c. dans toute la France chez tous les libraires et dépositaires de tabac.

On peut aussi, pour recevoir VINGT billets assortis, adresser (mandat-poste ou timbres-poste) CINQ francs au directeur du Bureau d'Exaltitude, rue Rivoli, 68, Paris. (A gagner, 502,000 fr.) 55/40

COMPAGNIE DES MINES DE BÉTHUNE.

DÉPÔT DE CHARBONS GRAS

des fosses de BULLY, MAZINGARBE ET VERMELLES. A Roubaix, rue Latérale, près la gare du chemin de fer.

VENTE A L'HECTOLITRE Mesure des fosses.

PRIX COURANTS.

GROSSE GAILLÉTERIE, 2 fr. 35 l'hectolitre pesant 80 k mis en voiture et rendu à domicile, pour la ville (octroi compris).

MOYEN (dit tout-venant) 1^{er} qual., 1 fr. 70 2^e id., 1 fr. 60 l'hectolitre, mesure des fosses, mis en voiture et rendu à domicile pour la ville (octroi compris).

PINES NOISETTES, 1 fr. 45 l'hectolitre pesant 80 k. pris au dépôt et mis en voiture pour la ville (octroi compris).

GROSSE GAILLÉTERIE, 2 fr. 30 l'hectolitre, mesure des fosses, pris au dépôt et mis en voiture pour la ville, (octroi compris).

MOYEN (dit tout-venant) 1^{er} qual., 1 fr. 65 2^e id., 1 fr. 55 l'hectolitre, mesure des fosses, pris au dépôt et mis en voiture pour la ville, (octroi compris).

PINES NOISETTES, 1 fr. 40 l'hectolitre de 80 kilog. pris au dépôt et mis en voiture pour la campagne.

GROSSE GAILLÉTERIE, 2 fr. 25 l'hectolitre, mesure des fosses, pris au dépôt et mis en voiture pour la campagne.

MOYEN (dit tout-venant) 1^{er} qual., 1 fr. 60 2^e id., 1 fr. 50 l'hectolitre, mesure des fosses, pris au dépôt et mis en voiture pour la campagne.

PINES NOISETTES, 1 fr. 35 l'hectolitre, mesure des fosses et l'hectolitre ordinaire, mesure à ras.

Les droits d'octroi seront déduits sur les prix ci-dessus, pour les personnes ayant l'entrepôt.

S'adresser à M. Louis COURTRAY, représentant de la Compagnie, rue Pauvrière 33 au au dépôt même, rue Latérale près la gare du chemin de fer.

BULLETIN FINANCIER.

Paris, 10 octobre.

Le début est ferme et animé. Le rentier monte de 67,76 à 67,90, l'Italien de 65,15 à 65,30, le Mobilier de 842,50 à 850, et l'Espagnol de 480 à 490. On remarque la fermeté du Mexicain qui, resté hier à 47 3/8, a atteint aujourd'hui 48 1/4, et du consolidé turc qui s'est relevé de 48 1/4 à 49 1/8. Les consolidés anglais sont venus sans changement à 88 5/8 à 3/4 en liquidation avec 1/2 de report. Les chemins français sont plus fermes. Des offres se produisent en clôture et amènent une certaine réaction sur les hauts cours de la journée. La rente finit à 65,25, le Mobilier à 842,50, et l'Espagnol à 485. L'Orléans reste à 820, le Nord à 1,090, l'Est à 532,50, le Lyon à 858,75, le Midi à 562,50, l'Ouest à 528,75, l'Autrichien à 39,75, le Lombard à 430, le Romain à 202,50, le Saragosse à 270, le Nord d'Espagne à 200. Les Transatlantiques sont à 525, le Comptoir d'escompte à 996,25, la Société générale à 616,25 et l'immobilière à 530.

Cours moyen du comptant : 30/0, 67,82 1/2; 4 1/2, 95,87 1/2.

Banque de France, 3,600.

Crédit foncier, 1,300.

Paris, le 11 octobre 1865.

Le marché était assez ferme au début, sous l'influence d'une reprise de 1/8 à Londres; mais il a faibli plus tard sur le bruit que la Banque d'Angleterre était dans l'intention d'élever de nouveau son escompte. Les affaires ont été peu animées. La rente finit à 67,75 après 67,90, l'Italien à 65,15 après 65,30, le Mobilier à 843,75 après 853,75, et l'Espagnol à 486,25 après 490. Le Mexicain s'est tenu de 48 1/4 à 48 3/8, l'Orléans reste à 817,50, le Nord à 1087,50, l'Est à 533,75, le Lyon à 857,50, le Midi à 562,50 et l'Ouest à 530. L'Autrichien a repris de 402,50 et le Lombard à 435, mais le Saragosse a faibli de 267,50 à 256,25. Le Nord d'Espagne est à 201,25, le Sarde à 242,50, et le Romain à 205. Le Comptoir d'escompte reste à 990 et la Société générale à 617,50. Les Transatlantiques sont à 530 et les actions de la Compagnie immobilière à 535.

Cours moyen au comptant : 30/0, 67,82 1/2; 4 1/2, 95,87 1/2.

Banque de France, 3,600.

Crédit foncier, 1,315.

COTONS.

HAVRE, mardi. — Nous avons vu mercredi extrêmement languissant pour le disponible. C'est à peine s'il se traite quelques lots pour les besoins immédiats, mais toujours sans variation sensible.

A livrer, on a dû faire des Cocanadah, achat de septembre, à 165 fr. Les ventes notées à quatre heures et demie ne dépassent pas 300 balles.

HAVRE, mercredi. — Le marché reste calme, mais toujours avec une grande rareté de coton disponible en vente. Les cotons longs surtout sont les plus rares, et par suite ils se paient plutôt plus cher. Les autres sortes restent fermement tenues.

A livrer, des Louisiane middling, par navire non parti, ont obtenu 280 fr.; par contre, on a laissé ce matin à 185 fr. des Madras, départ août, via Londres, à 100 fr. des Cocanadah, achat du 27 septembre.

Cette après-midi, toutefois, l'activité paraît revenir pour le coton à livrer, qui s'est payé beaucoup plus cher. On a ainsi accordé 175 fr. pour Cocanadah, départ du 14 septembre; 185 fr. pour Broach, en charge au 8 septembre, et il doit y avoir encore d'autres affaires traitées.

Les ventes notées à quatre heures et demie vont à 782 balles.

Liverpool, lundi.

Ventes, 8,000 balles, avec une baisse de 1/4 à 1/2 d. sur les Surate, et 1/2 sur les autres sortes.

Liverpool, mardi.

Ventes, 5,000 balles; marché calme, mais sans pression. A la halle de Manchester, les affaires ont été limitées, acheteurs et vendeurs étant également indifférents; les prix sont restés comme ceux de mardi dernier.

Liverpool, mercredi.

Ventes, 10,000 balles, avec un peu plus de régularité.

Les savons de toilette constituent une des parties les plus délicates de l'art de parfumeur; leur bonté dépend du choix des matières premières, des soins apportés à leur fabrication, et se reconnaît à l'absence de toute odeur de rancidité et de l'usticité. Il est de l'intérêt du consommateur de s'attacher à une marque de fabrique qui justifie sa confiance. Nous lui désignerons celle de CHALMIN, dont les savons, pétris avec toutes les essences et toutes les senteurs, sont renommés pour leurs vertus adoucissantes et jouissent sur tous les marchés du monde du même crédit que les pommades, les eaux de toilette et les essences de ce concienieux et habile parfumeur-savonnier.

SERVICE D'OMNIBUS ENTRE ROUBAIX, TOURCOING, RONCQ, HALLUIN ET MENIN.

PLACE DE LA MAIRIE, ROUBAIX.

BAEST-HONORÉ.

Départs de Roubaix : 7 h. 55 du matin, 1 h. 55 et 6 h. du soir.

Départs de Tourcoing : 8 h. 30 du matin, h 1/2 et 7 h. 15 du soir.

Départs d'Halluin : 7 h. 20 et 10 h. 20 du matin, 7 h. du soir.

Départs de Tourcoing : 8 h. 50 et 11 h. 55 du matin, 8 h. 30 du soir.

BUREAUX : A Roubaix, Au Boeuf d'or, chez Dehouvries, à Tourcoing, Au Cygne, chez Mme Meurillon; à Roncq, A l'ancienne tête d'or, chez J.-B. Decottignie; à Halluin, chez Mme veuve Renard, A la pomme d'or. Le service commencera le 8 octobre. On se charge des commissions et recouvrements.